

PRÉFECTURE DU CALVADOS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES  
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

14038 CAEN CEDEX

Téléphone : (31) 84-81-14 - Poste : 663

1<sup>er</sup> BureauLE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE  
DU DEPARTEMENT DU CALVADOS  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments  
historiques, l'ensemble des textes qui l'ont complétée et modifiée  
et notamment la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 ;

VU le décret du 18 mars 1924 pris pour l'application  
de la loi du 31 décembre 1913 ;

VU le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour  
l'application de la loi du 23 décembre 1970 ;

SUR avis de la Commission départementale des  
objets mobiliers du Calvados en date du 3 juin 1983 ;

SUR proposition de M. le Secrétaire général de  
la préfecture ;

ARRETE  
-----

Article 1er - Les objets mobiliers ci-après désignés sont inscrits  
sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets classés :

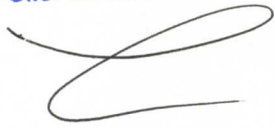
ECOTS - Eglise Saint Lubin

- \ - chaire en bois avec quatre médaillons dorés, sculptés et réappliqués - XIXème
- \ - portrait d'un ecclésiastique, cadre en bois doré - XIXème
- \ - tableau : scène de la naissance de l'enfant Jean-Baptiste - XVIIIème
- \ - crucifix en bois - XIXème
- \ - tabouret de chantre : "De cet humble escabot Monseigneur Charles Didiot adressa quelques mots aux habitants d'ECOTS - 28.07.1857" - XIXème
- \ - autel Saint Laurent avec tableau de Saint Laurent dans un paysage et statue de Saint Laurent avec gril - XIXème
- \ - deux statues de Saint Rémy et de Saint Lubin, en bois - XIXème
- \ - fonts baptismaux, pierre - XVIIIème ?
- \ - lutrin en bois - XVIIIème ?

Article 2 - Le Secrétaire général de la préfecture du Calvados, le Maire d'ECOTS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**POUR AMPLIATION**

Pour le Préfet, Commissaire de la République  
et par délégation  
Le Chef de Bureau

  
**M. A. BASSET**

FAIT à CAEN, le 21 10 63

Pour le Préfet, Commissaire de la République  
Le Secrétaire Général

  
Jean TISSIER